

REGLEMENT-CONCOURS
Campagne adidas Vespa - "Application Vespa"
du 17 mai 2012 au 31 mai 2012

La présente application Facebook pour Foot Locker/adidas Originals est organisée par Freedom Sportsline Ltd - 363-367 Oxford Street, London W1C 2LA (ci-après, le "Promoteur").

Aucun achat n'est requis pour utiliser l'application Vespa.

1. QUI PEUT PARTICIPER A CE CONCOURS ?

Le présent Concours est ouvert à toute personne résidant au Royaume-Uni, en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne. Vous devez avoir 18 ans ou plus pour participer. Les employés du Promoteur ainsi que toutes ses filiales, ses agents ou l'une quelconque entreprise étant liée à la gestion du présent Concours ainsi que les membres de leur famille ne sont pas autorisés à participer au Concours. Aucun achat n'est requis pour participer au Concours.

2. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le Concours Vespa se déroule du 17 mai 2012 au 31 mai 2012 minuit.

Les utilisateurs en ligne peuvent s'inscrire à l'adresse suivante : www.facebook.com/footlocker ou www.footlocker.eu/vespalx. Les utilisateurs résidant en Espagne, en France et au Royaume-Uni peuvent également participer au concours en se rendant dans les boutiques sélectionnées du 18 mai au 20 mai (et du 17 mai au 19 mai à Barcelone). Une liste des boutiques sélectionnées est disponible à l'adresse suivante : www.footlocker.eu/vespalx.

adidas Originals et Foot Locker permettent aux utilisateurs de créer une image personnalisée grâce à l'application Facebook de Vespa en téléchargeant une image via une webcam ou un fichier image via le téléchargement mis à disposition. Les utilisateurs seront invités à télécharger une image via une webcam ou de leur ordinateur personnel. Dans le cas où l'utilisateur n'accepterait pas les autorisations Facebook, il ne pourra pas partager sur son mur ni au sein de la communauté Facebook le contenu ayant été créé par le biais de l'application.

Lorsque l'application est utilisée, elle affichera les options de télécharger une image de l'ordinateur personnel de l'utilisateur, ou, dans le cas d'une reconnaissance de webcam par l'application, d'enregistrer une image par ce biais. Les utilisateurs sont libres de télécharger une image. Une fois l'image téléchargée, cette dernière fera l'objet d'une interaction avec une application qui générera automatiquement un filigrane numérique à l'intérieur de l'image originale, ledit filigrane ressemblant à la structure d'une Vespa, selon le concept de la campagne Vespa par adidas Originals pour Foot Locker disponible sur le site Web <http://www.footlocker.eu/vespalx>.

Une fois que l'utilisateur aura téléchargé puis confirmé l'image de son choix, cette dernière sera envoyée au modérateur. Une fois l'image approuvée par le modérateur, l'image sera ajoutée à la galerie Vespa et un courrier électronique contenant un lien vers l'image téléchargée sera envoyé à l'utilisateur. Ce dernier aura la possibilité de partager l'image sur son propre mur de profil Facebook ou sur Twitter. Cette fonctionnalité n'est pas requise

pour participer au concours. Les utilisateurs ont la possibilité de partager leur image par le biais de l'option opt in de Facebook et/ou d'inviter leurs contacts parmi leur liste d'Amis Facebook à utiliser l'application. Toute image pouvant être jugée inopportune ou inadaptée sera refusée par le modérateur et ne sera pas ajoutée à la galerie Vespa ni prise en compte dans le cadre du concours.

L'image téléchargée sera conservée dans la base de données de l'Application et sera en outre affichée dans la galerie Vespa. Les utilisateurs ont la possibilité de réutiliser l'Application afin de créer une nouvelle image le nombre de fois voulu. Chaque utilisateur sera traité comme un nouvel utilisateur à chacune de ses utilisations de l'Application. Les images précédemment téléchargées ne seront pas disponibles, par conséquent une nouvelle image sera requise à chaque utilisation. Afin de réutiliser l'application, les utilisateurs devront suivre la procédure indiquée ci-dessus.

Italie, Royaume-Uni et Espagne

Dans l'éventualité où l'image d'un candidat aurait été prise dans l'une des boutiques sélectionnées au Royaume-Uni, en Espagne et/ou en Italie, une équipe promotionnelle dédiée sera disponible aux dates et horaires stipulés sur la page Web www.footlocker.eu/vespalx aux fins d'assister les participants à prendre leur photo avec un décor adidas Vespa XL en arrière-plan. Les images prises dans les boutiques seront téléchargées et ajoutées sur place dans la galerie, sous réserve d'une autorisation écrite du candidat.

3. LE PRIX

Le grand prix est une Vespa PX125 dont la valeur totale est de l'ordre de 3450 EUR (en TTC ou en HT). Les gagnants sont responsables de leur propre permis de conduire et assumeront les frais relatifs à l'assurance véhicule et tout autre frais encouru dans le cadre de l'utilisation du véhicule sur le marché local.

3.1 Dans l'éventualité où le prix ne serait pas disponible pour une quelconque raison, le Promoteur se réserve le droit de remplacer le prix par un prix de nature similaire. Aucune substitution sous forme d'argent comptant n'est permise. Le prix n'est pas transférable. Les gagnants seront tenus de payer les éventuelles taxes afférentes aux prix.

3.2 La responsabilité des Promoteurs ne saurait être engagée en cas de perte, de dommages ou de blessures encourus par les gagnants lorsqu'ils sont au volant du véhicule, sauf en cas de négligence, défaut, acte intentionnel ou omission de la part des Promoteurs ou de leurs agents.

4. LES GAGNANTS

4.1 Les Gagnants seront sélectionnés par un jury sélectionné par adidas et Foot Locker sur la base de l'image "La plus créative et originale" téléchargée dans la galerie à l'adresse suivante : www.footlocker.eu/vespalx. Les contributions demeurent la propriété du Promoteur et ne seront pas retournés aux candidats. Les gagnants seront notifiés par courrier électronique dès que possible.

5. DECLARATION DU PARTICIPANT

Les candidats pourront être tenus de participer à des activités publi-promotionnelles au bénéfice du Promoteur, et ce sans contrepartie financière. Le Promoteur se réserve en outre

le droit d'utiliser, à sa seule discrétion et sans contrepartie de paiement ni une quelconque obligation d'obtenir l'autorisation du candidat, la vidéo, les images, le nom ou la région de résidence des gagnants ou tout autre élément similaire en vue d'annoncer le gagnant ou à des fins promotionnelles connexes.

Vous acceptez par les présentes que le Promoteur sera autorisé à utiliser lesdites images, le nom, la région de résidence ou tout autre élément similaire, et que cette information et/ou ces images pourront être affichées sur le site Web du Promoteur ou sur tout autre site Web exploité par l'une quelconque société affiliée du groupe Foot Locker, ou utilisées par tout autre média à des fins de marketing ou à d'autres fins commerciales, sans compensation ni autorisation préalable des candidats. Le Promoteur détiendra tous les droits relatifs auxdites images et à leur utilisation.

Utilisation du Site et Directives relatives aux Images

Respect des droits d'auteur. Les candidats sont interdits de contribuer du contenu qui soit soumis à des droits d'auteur ou des droits détenus par des tiers, en ce compris des droits portant sur la vie privée et le droit de publicité, à moins que vous ne soyez propriétaire desdits droits et/ou que leur propriétaire légal ne vous autorise à poster le contenu en question. En aucun cas le contenu ne pourra inclure ou recommander d'autres marques, marques déposées ou établissements commerciaux.

L'utilisation de contenu à caractère pornographique ou sexuellement explicite est strictement interdite.

Veillez en outre consulter les Conditions Générales de Facebook ; ces dernières doivent également être respectées.

Les Utilisateurs déclarent que : (i) ils sont pleinement autorisés à utiliser les images ; et (ii) les Contributions ne violent pas un quelconque droit à la vie privée, droit d'auteur ou tout autre droit de toute personne.

Foot Locker se réserve le droit de retirer, modifier ou supprimer toute contribution jugée à la seule appréciation de ce dernier comme étant en violation des présentes Conditions Générales, ou pouvant être offensante, illégale ou porter atteinte aux droits de toute personne ou susceptible de discréditer de quelque manière que ce soit le processus de contribution ou le nom de marque de Foot Locker.

6. DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles seront utilisées aux fins d'exécuter les activités relatives à la campagne en ligne et de vous envoyer les communications et/ou promotions relatives à la présente campagne et, dans le cas où vous auriez opté pour l'opt-in, aux fins d'envoyer des newsletters et des informations relatives à des promotions ou des initiatives marketing lancées par le Promoteur.

Le Promoteur s'engage à ne transférer ou donner l'accès à vos données personnelles à des sociétés affiliées et/ou un tiers que dans la stricte mesure nécessaire dans le cadre de l'exécution de la présente campagne ou, dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire, aux fins de vous envoyer des newsletters.

Vos données personnelles seront traitées conformément au droit applicable à la protection des données et à la politique de confidentialité du Promoteur disponible à l'adresse suivante

: <http://www.footlocker.eu/vespalx>.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, écrivez à questions@footlocker.eu en indiquant clairement vos prénom, nom, adresse postale et adresse e-mail.

7. RESPONSABILITE

7.1 La responsabilité du Promoteur ne sera pas engagée en cas de perte, dommage, corruption, délai, mise en quarantaine ou non-réception par le Promoteur des contributions aux concours, et ce quelle qu'en soit la cause, sauf en cas de négligence, faute, omission ou acte intentionné de la part du Promoteur. Le Promoteur ne pourra en outre être tenu responsable en cas de défaillances ou de dommages à caractère technique, matériel et logiciel ou touchant au serveur et au site Web ou de quelque nature que ce soit.

7.2 Le Promoteur n'assumera pas les frais d'assurance (assurance médicale, assurance voyage, assurance annulation, assurance responsabilité) relatifs au prix.

7.3 Le Promoteur se réserve le droit, à son entière discrétion, de déclarer inadmissible toute personne participante qui viole le processus d'inscription, compromet l'administration du Concours ou enfreint le Règlement. Toute tentative par un quelconque participant de nuire au Concours peut constituer une violation des lois civiles et criminelles, et le Promoteur se réserve le droit de réclamer dudit Participant des dommages et autres recours dans la mesure permise par la loi.

7.4 En cas d'erreur manifeste contenue dans le Règlement ou d'illégalité ou de circonstances raisonnablement indépendantes de la volonté du Promoteur et empêchant l'administration de la campagne de promotion, le Promoteur se réserve le droit de modifier ce Règlement ou d'annuler cette promotion. En aucun cas le Promoteur ne saura être tenu responsable d'une perte ou déception de quelque nature que ce soit relative à ladite promotion. Dans ces conditions, le Promoteur mettra en œuvre tous les moyens raisonnables pour tenir les participants informés de tout changement ou de toute annulation.

8. CONFORMITE ET LOI APPLICABLE

8.1 Le règlement relatif à la promotion ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : www.footlocker.eu/vespaxl. Les candidats qui ne se conforment pas au règlement ou qui soumettent une contribution à caractère incomplet, incorrect ou frauduleux ne seront pas admissibles à gagner des prix dans le cadre du présent Concours. En soumettant une contribution, les candidats acceptent d'être tenus par le règlement.

Dans l'éventualité où une quelconque disposition ou une partie du Règlement serait jugée nulle ou non applicable, telle disposition ou partie du règlement serait alors réputée non écrite et les autres règles demeureront en vigueur

8.2 Le nom et l'adresse du promoteur sont les suivants : 363-367 Oxford Street, London W1C 2LA.

8.3 La présente promotion est soumise aux lois de l'Angleterre. Tout différend ou toute interprétation découlant des présentes seront tranchés par le tribunal compétent de Londres

en Angleterre.

9. REMBOURSEMENT DES FRAIS

Les frais de connexion à Internet nécessaires à la participation (base forfaitaire de 0.11€/Participant) et les frais de timbre (tarif lent en vigueur) pour la demande de règlement et/ou la demande de remboursement des frais de connexion, pourront être remboursés dans la limite d'une demande par Participant pour la durée du Concours, sur demande écrite. La demande de remboursement doit contenir les éléments suivants :

- Le nom et prénom du Participant ;
- Son adresse e-mail ;
- Son adresse postale ;
- Le numéro de téléphone communiqué pour la participation au Concours ;
- Le jour et l'heure exacte de connexion ;
- Un RIB ou RIP.

Seront toutefois exclues les demandes de remboursement des frais de connexion pour un accès forfaitaire à Internet (ex : câble, ADSL...) dès lors que la connexion au Site pour participer au Concours ne génère aucun engagement financier à sa charge.

Toute demande de remboursement incomplète ou parvenue par courrier électronique ne sera pas prise en compte.

Toute demande doit être adressée par courrier à l'adresse suivante :

Foot Locker France SAS,
«adidas Vespa for Foot Locker»
124 rue de Verdun, 2ème étage,
92800 PUTEAUX

Toute demande doit être adressée au plus tard un mois après la fin du Concours (cachet de la Poste faisant foi).

10. MODIFICATIONS

10.1 La SOCIETE XXXXXX se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ce Règlement, à tout moment, sans préavis ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Il est précisé que dans une telle hypothèse la (les) dotations pourront être ramenées au prorata de la nouvelle durée du Règlement concerné. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

10.2 Toute modification du Règlement donnera lieu à un nouveau dépôt chez Maître Hélène PECASTAING, et tout Joueur sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu. Tout Joueur refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu

11. DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

11.1 Le présent règlement est déposé à la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice associés, 4 place Constantin Pecqueur, 75 018 Paris. Le règlement est consultable sur le site Internet de l'étude <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique jeux concours puis Consulter les règlements de jeux-concours.

11.2 Le Règlement complet sera également adressé, à titre gratuit, à toute personne, sur simple demande adressée à :

Foot Locker France SAS,
«adidas Vespa for Foot Locker»
124 rue de Verdun, 2ème étage,
92800 PUTEAUX

Les frais de Timbre seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande.

11.3 Il ne sera répondu à aucune autre demande écrite ou orale concernant le Jeu.